Plateau technique spécifique

► **MEOPA** (Mélange Equimolaire d'Oxygène et Protoxyde d'Azote) :

Cette procédure peut être utilisée dès l'examen clinique des patients mais également pour la réalisation de soin simple unitaire (une à deux dents traitées par séance selon la coopération du patient). Cette procédure est prise en charge par l'hôpital de Cahors pour les patients présentant un handicap cognitif et/ou moteur. Pour les autres publics cette procédure pourra engendrer un surcoût soumis à devis.

► Anesthésie Générale (AG) :

Cette procédure s'adressera aux patients polycariés et difficilement soignables en vigile. Cela leur permettra un retour rapide à une qualité de vie orale acceptable. Un suivi rigoureux de ces patients devra être mis en place par la médecine de ville ou hospitalière en fonction des cas.

► Midazolam :

La technique permettra la réalisation de soins unitaires ou multiples, généralement sur un même quadrant.

L'administration de cette molécule s'effectuera par voie intraveineuse chez les patients adultes et par voie rectale chez les jeunes patients. Cette procédure ne sera mise en place que dans un second temps à l'hôpital de Cahors afin de proposer une alternative à l'AG en cas d'échec du MEOPA.

UNITÉ DE SOINS DENTAIRES

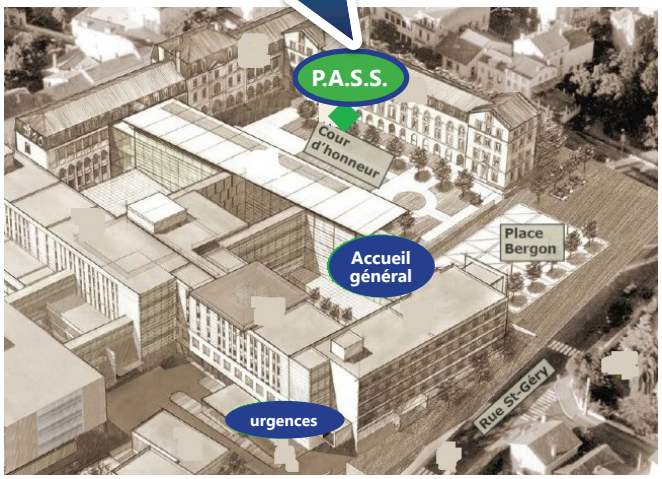

Centre Hospitalier Jean Rougier
Groupement Hospitalier du Territoire du LOT
52, place Bergon BP 50269 – 46000 CAHORS cedex
www.ch-cahors.fr

fondation handicap malakoff humanis

La **Fondation Malakoff Humanis Handicap** est partenaire de l'Unité de Soins Dentaire du Centre Hospitalier de Cahors.

Créée en octobre 2013 afin de sceller l'engagement historique du Groupe Malakoff Humanis en faveur des personnes en situation de handicap, la Fondation Malakoff Humanis Handicap a notamment pour mission de favoriser l'accès à la santé et à l'emploi des personnes handicapées.

Dédiée à 100 % au handicap, la Fondation soutient des projets innovants ayant pour objectif de rendre la société plus inclusive.

Pour en savoir plus : http://www.fondationhandicap-malakoffmederic.org

CENTRE HOSPITALIER Cahors

UNITÉ DE SOINS DENTAIRES

soins spécifiques

Consultation de chirurgie bucco-dentaire

Public spécifique : personnes en situation de précarité, personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes enfants

Centre Hospitalier Jean Rougier
Groupement Hospitalier du Territoire du LOT
335, rue Wilson BP 50269 – 46000 CAHORS cedex
www.ch-cahors.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-12h et 13h-17h et le vendredi : 9h-12h

Tél. : 05 65 20 54 40
unite.dentaire@ch-cahors.fr

Population ciblée

Précarité :

Des consultations dentaires sont proposées aux patients se présentant à la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) de l'hôpital de Cahors.

Ces consultations sont réalisées par un chirurgien-dentiste hospitalier accompagné par les nfirmièrs de la PASS.

Des étudiants de 6ème année de la faculté d'odontologie de Toulouse interviennent sur ces consultations avec l'appui du chirurgien-dentiste hospitalier.

Handicap :

Les patients vivant dans les structures spécialisées du LOT et ayant des difficultés d'accès à une consultation bucco-dentaire par la médecine de ville peuvent bénéficier de consultation préventive et de soins à l'hôpital de Cahors par un chirurgien-dentiste.

Les patients consultant en médecine de ville mais dont les soins sont difficilement réalisables dans le milieu libéral peuvent être adressés à l'hôpital de Cahors où un plateau technique spécifique pourra être mis en œuvre.

Personnes âgées :

Les séniors vivants dans les EHPAD du Lot et n'ayant pas accès à une consultation bucco-dentaire par les dentistes de ville peuvent bénéficier de consultations préventives et de soins à l'hôpital de Cahors par un chirurgien-dentiste.

Les patients consultant en médecine de ville mais dont les soins sont difficilement réalisables dans le milieu libéral peuvent être adressés à l'hôpital de Cahors où un plateau technique spécifique pourra être mis en œuvre.

Jeunes enfants :

Le jeune public consultant en médecine de ville mais dont les soins ne sont pas réalisables dans le milieu libéral peut être adressé à l'hôpital de Cahors où un plateau technique spécifique pourra être mis en œuvre.

Objectifs

Ce projet a pour objectif de compléter l'offre de soin odontologique dans le Lot afin de limiter les situations de renoncements et d'échecs de soins. Il a également comme objectif d'ouvrir notre département aux jeunes praticiens en les impliquant dès leur formation universitaire dans l'offre de soin locale.

UNITÉ DE SOINS DENTAIRES
soins spécifiques

L'équipe de l'unité de soins dentaires

Dr Romain LAGARD
Chirurgien dentiste

Elodie ARQUE-MIQUEL
Infirmière référente

Tristan CHAZARAIN
Infirmier

Fabienne LE MOËL-DUMESNIL
Cadre de santé

Marie-Antoinette TRENEULE
Assistante médico-administrative

Projet réalisé en partenariat avec la Faculté de Chirurgie-dentaire de Toulouse et l'ARS d'Occitanie.